République et canton de Genève



CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Séance du mardi 25 septembre 2018 Procès-verbal

<u>Présences</u>:

Exécutif

M. Antoine BARDE	Maire	Excusé
Mme Caroline BENBASSAT	Adjointe	
M. Pascal WASSMER	Adjoint	

Bureau du Conseil municipal

M. GUBELMANN Yves	Président	
M. LINGJAERDE Pierre	Vice-Président	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

Conseillers municipaux

ALHANKO-BAUER Corinne	PORDES Anita	
BARBEZAT-FORNI Denyse	PULIDO Florence	Excusée
BERY Elisabeth	RANNI Roberta	
DECHEVRENS Pierre-Yves	RICCIUTI Giuseppe	
GAILLARD Philippe	SIMOS Mony	
HENTSCH Claudine	SOUCAS Alexandre	Excusé
JACQUIER Jérôme	THIERRIN Jean-Marc	
LEBOISSARD Anne		

Public: 2 personnes.



ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 19 juin 2018.
- Discussion et approbation de l'ordre du jour.
 Traitement de la pétition : « Demande de désactivation de la fonction WIFI du banc public du port d'Anières ».
- 4. Communications du bureau.
- 5. Rapports des commissions.6. Projets de délibérations.
- 7. Projets de motions.
- 8. Projets de résolutions.
- 9. Proposition(s) du Maire et des Adjoints.
- 10. Communication(s) du Maire et des Adjoints.
- 11. Questions écrites ou orales.

M. le Président Yves GUBELMANN ouvre la séance du 25 septembre 2018 à 20h03 et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il informe que M. le Maire, Alexandre SOUCAS et Florence PULIDO sont excusés. Mme Mony SIMOS arrivera avec un peu de retard.

Il propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 19 juin 2018.

Mme Corinne ALHANKO-BAUER souhaite remercier le PLR Arve-Lac d'organiser la « Garden party » qui a réuni les élus des 11 communes le jeudi 30 août dernier à la ferme Saint-Maurice

La parole n'étant plus demandée, M. le Président considère que ce procès-verbal est adopté, avec remerciements à son auteur.

M. le Président propose de passer au point 2 de l'ordre du jour.

Point 2

Discussion et approbation de l'ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

Point 3

Traitement de la pétition : « Demande de désactivation de la fonction WIFI du banc public du port d'Anières

M. le Président donne lecture de la pétition qui sera disponible sur CMNet dans les plus brefs délais.

🗁 Pétition en annexe du présent procès-verbal.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS aurait voulu recevoir les documents avant cette séance. Il ne comprend pas pourquoi un banc connecté a été installé alors qu'ils doivent encore discuter d'une borne WIFI pour l'ensemble de Commune.

Denyse Barbezat- Forni Mme Corinne ALHANKO-BAUER propose de renvoyer cette pétition à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable », afin qu'elle soit traitée.

Le renvoi du dossier de la pétition à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » est accepté à l'unanimité.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président propose de passer au point 4 de l'ordre du jour.

Corrections demanders au CM du 30.10,18 par l'interessée

2



Point 4

Communications du bureau.

M. le Président informe :

- 1, AJAFEST Festival 2018. Remerciements du Comité organisateurs (voir courrier en annexe).
- M. Jean-Marc THIERRIN souligne que c'était une organisation exemplaire et très sympathique. Il explique y être allé et avoir beaucoup aimé la musique. Il pense également qu'ils devraient faire attention de ne pas être victime de leur succès.
- M. le Président demande à M. Jean-Marc THIERRIN s'il pourrait faire un petit résumé explicatif.
- M. Jean-Marc THIERRIN explique qu'il s'agit d'un festival comme il existe à Nyon mais en plus petit. Il indique l'emplacement de la fête et qu'il y avait la gendarmerie et les APM. Il y avait un côté très tranquille pour se relaxer avec une belle décoration, un côté avec une grande scène, et un côté avec une plus petite scène. Il explique qu'il était possible de manger et de boire un verre.

Mme Claudine HENTSCH ajoute qu'en plus de la sécurité ils avaient également organisé des navettes qui ramenaient les festivaliers après la soirée.

- M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique qu'à l'époque ils avaient eu des expériences particulières avec les jeunes d'Anières mais que cette fois-ci c'était très bien.
- M. Pascal WASSMER explique qu'il a également été étonné dans le bon sens du terme par l'infrastructure mise en place en si peu de temps, ainsi que le sérieux de l'organisation. Il ajoute que cela lui a fait plaisir de voir des jeunes s'investir autant dans un tel projet.

Mme Caroline BENBASSAT profite de l'occasion pour saluer le travail de coordination et de soutien qui a été fait par les travailleurs sociaux hors murs.

- 2. Croix-Rouge. Appel d'urgence pour les victimes des inondations au Keral (Inde).
- M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique qu'il est dérangé par le fait que l'Inde vient de racheter cent rafales pour plusieurs milliards, ils ont des sous-marins, ils ont envoyé des fusées dans l'espace et aujourd'hui ils viennent demander de l'argent pour les aider. Il est dérangé sur le principe car il trouve qu'ils vont aider un pays qui utilise son argent pour certaines choses et quand ils sont embêtés ils demandent pour d'autres choses.
- M. Jean-Marc THIERRIN indique avoir voyagé là-bas et qu'il s'agit d'une région qui se trouve au sud de Bombay. Cette région était très belle, très plate, une région très pauvre. Il indique que les courses de snake boat se passent là-bas. Il ajoute que le gouvernement indien doit se défendre contre le Pakistan et la Chine, c'est pourquoi ils achètent de l'armement, mais cela n'empêche pas que ce doit être difficile pour les personnes vivant sur place en ce moment. Il proposerait donc une aide de 10'000 F.
- M. Pierre LINGJAERDE rejoint l'avis de M. Jean-Marc THIERRIN.

Les Conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité, de verser une aide d'urgence de 10'000 F à la Croix-Rouge suisse pour les victimes des inondations au Keral (Inde).

Correction demandée au CM du 30.10.18 Kerala



Nominations des Président-s-es et vice-Président-s-es du local de vote pour l'année 2019.

Date	Titre	Fonction	Nom	Prénom
10 février 2019	Votation populaire	Président	JACQUIER	Jérôme
		Vice-Président	THIERRIN	Jean-Marc
19 mai 2019	Votation populaire	Présidente	HENTSCH	Claudine
		Vice-Présidente	ALHANKO- BAUER	Corinne
20 octobre 2019	Election du Conseil National et	Président	LINGJAERDE	Pierre
	1er tour de l'élection du Conseil des Etats	Vice-Présidente	BARBEZAT- FORNI	Denyse
10 novembre 2019	2ème tour de l'élection du Conseil des Etats	Présidente	RANNI	Roberta
		Vice-Président	GAILLARD	Philippe
24 novembre 2019	Votation populaire	Président	DECHEVRENS	Pierre-Yves
		Vice-Présidente	LEBOISSARD	Anne

M. le Président propose de passer au point 5 de l'ordre du jour.

Point 5

Rapports des commissions.

M. le Président indique qu'il n'y a pas de rapport de commissions à présenter ce jour et propose de passer au point 6 de l'ordre du jour.

Point 6

Projets de délibérations.

M. le Président informe qu'il n'y a pas de projet de délibération et propose de passer au point 7 de l'ordre du jour.

Point 7

Projets de motions.

M. le Président informe qu'il n'y a pas de projet de motion et propose de passer au point 8 de l'ordre du jour.

Point 8

Projets de résolutions.

M. le Président informe qu'il n'y a pas de projet de résolution et propose de passer au point 9 de l'ordre du jour.

Point 9

Propositions du Maire et des Adjoints.

M. le Président passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT indique ne pas avoir de proposition.



M. le Président passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe que suite à des dégâts sur des véhicules dans le parking du Clos-les-Noyers (deux voitures ont eu les vitres cassées), des locataires ont demandé s'il était possible d'installer des caméras de vidéosurveillance. Il s'agit du domaine privé et non du domaine public, mais il souhaite renvoyer ce point en commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Les Conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité, le renvoi de ce point à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » pour étude.

M. l'Adjoint propose de renvoyer à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » le sujet de la sécurisation de l'arrêt de bus de Chevrens face au foyer St-Vincent. Un jeune s'est fait renversé par un véhicule, heureusement sans grave conséquences. Il ne souhaite pas attendre qu'un accident grave se produise avant d'agir.

Les Conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité, le renvoi de ce point à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » pour étude.

M. l'Adjoint indique qu'ils vont recevoir une demande de participation pour la réfection du local du sauvetage d'Hermance et il souhaite discuter de ce point en commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, le renvoi de ce point à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » pour étude.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président propose de passer au point 10.

Point 10

Communications du Maire des Adjoints.

M. le Président passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT informe que la commission « Ad hoc Le Léman » est mise en suspens pour le moment, tenant compte de l'important travail en cours pour le PDCom et l'urbanisme.

Elle indique dès lors que le 26 novembre 2018 sera une séance PDCom et que le 17 décembre 2018 sera une séance urbanisme.

Mme l'Adjointe ajoute que la sortie des aînés du 5 octobre prochain remporte un grand succès et que le bateau est complet.

Elle remercie les personnes présentes lors de la sortie qui a eu lieu à Morgins le 22 septembre dernier.

- M. Pierre LINGJAERDE explique qu'il a eu l'occasion pour la première fois de se rendre à Morgins, afin de voir les travaux effectués et il remercie Mme l'Adjointe pour le travail remarquable.
- M. le Président ajoute que le chalet est déjà très loué pour la saison prochaine et qu'il faut s'y prendre à l'avance.

Mme l'Adjointe remercie M. Pierre LINGJAERDE pour les compliments et ajoute qu'il s'agit d'un joli travail d'équipe et remercie M. Pascal WASSMER car c'est lui qui leur avait présenté l'architecte avec lequel les travaux se sont très bien déroulés.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique avoir beaucoup apprécié que l'esprit de la colonie ait été conservé.



M. le Président passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe qu'ils ont reçu le rapport de l'inspection de la Compagnie des sapeurs-pompiers. Il indique que le bilan général de cette inspection est bon, la motivation règne au sein de la Compagnie, qui est bien équipée. L'état-major travaille avec motivation, plaisir et compétence.

Il ajoute que cette inspection reflète l'état de la Compagnie, non seulement pour le temps de l'inspection mais tout au long de l'année. Il en profite pour remercier tous les membres de la Compagnie et les féliciter pour cette inspection.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président propose de passer au point 11 de l'ordre du jour.

Point 11

Questions écrites ou orales.

Local des pompiers

Mme Claudine HENTSCH demande si la date du commencement des travaux du local des pompiers est désormais connue.

M. l'Adjoint répond qu'ils sont encore dans l'attente de l'autorisation de construire.

PDCom

M. Jean-Marc THIERRIN rappelle qu'il va y avoir un « safari villageois » le samedi 6 octobre prochain pour le PDCom et que les Conseillers municipaux ne sont pas inscrits d'office. Il explique qu'il y aura un tour en vélo et un tour à pied à choix et leur conseille vivement de s'inscrire.

Mme l'Adjointe remercie M. Jean-Marc THIERRIN de l'avoir rappelé.

Passage des camions

Mme Claudine HENTSCH indique que des habitants de la rue Centrale ont remarqué que le passage des camions a encore augmenté et qu'il s'agirait de camions qui se rendraient sur un chantier à Corsier.

- M. l'Adjoint Pascal WASSMER répond qu'il serait effectivement important de savoir où ils se rendent, car si le chantier se trouve sur Anières il n'est pas possible de faire quelque chose, mais s'ils vont sur Corsier ils doivent effectivement passer par un autre chemin. Il va donc se renseigner.
- M. Jean-Marc THIERRIN explique qu'il y a des travaux à la rue de l'Aspergière et qu'ils sont actuellement en train de creuser, ce qui explique pourquoi il y a beaucoup de camions.

Mme Claudine HENTSCH indique avoir eu cette question avant le début de ce chantier et qu'elle pense qu'ils se rendent sur un chantier vers Corsier-Port.

Terrain de foot de l'école d'Anières

Mme Claudine HENTSCH demande où sont les buts du terrain de foot à l'école d'Anières car des parents d'élèves lui ont posé la question.



M. l'Adjoint va se renseigner sur ce point, car les buts avaient été enlevés pour la fête de la lutte.

Fun Run

Mme Claudine HENTSCH souhaite indiquer que le Fun Run a eu lieu le 23 septembre 2018 et qu'environ 200 personnes étaient présentes.

Sécurité

M. Pierre-Yves DECHEVRENS explique qu'il y a eu un accident sur la route de Chevrens, ainsi qu'un cambriolage.

Mme l'Adjointe indique que ses voisins ont été cambriolés au chemin de Bassy.

- M. Pierre LINGJAERDE rappelle qu'il avait évoqué la possibilité de mettre des caméras de surveillance sur les axes principaux de la Commune.
- M. l'Adjoint répond qu'un avis de droit a été demandé, afin de savoir s'ils étaient autorisés à mettre des caméras sur ces axes mais qu'ils n'ont pas encore eu de retour.
- M. Pierre-Yves DECHEVRENS demande s'il est possible d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la prochaine commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Douane d'Anières

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI demande à M. Pascal WASSMER ce qu'il en est concernant les travaux de ralentissement vers la douane.

M. l'Adjoint explique qu'il va revenir sur le sujet en commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ». Il ajoute avoir les différents accords nécessaires, mais que le souci vient des délais.

Divers

M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique que l'arbre en dessous de chez lui est tombé et qu'il aimerait bien que quelque chose soit fait car cela devient dangereux.

Il indique qu'à Bassy il y a désormais une ferme Dechevrens, il s'agit d'une ONG qui traite contre la malnutrition en Suisse romande et ils font des manifestations, des repas, des levées de fonds etc.

Mme Elisabeth BERY souhaite remercier la Mairie d'avoir organisé cette année les jobs d'été pour les jeunes. Il s'agissait d'aider le concierge de l'école pendant une semaine. Sa fille a été très contente et s'est sentie utile.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président lève la séance à 20h53.

Le Président du Conseil municipal :/

Un Conseiller municipal:

La secrétaire du Conseil municipal :

Annexes mentionnées



Association des Jeunes Anièrois C/o Amaury GRELLY Rue Centrale 28 1247 Anières jeunesanierois@gmail.com www.jeunesanierois.ch 079/831.78.44

	Mairie d'Anières	
R	2 3 AOUT 2018	

SG-DL J-SD-CBO

AB V CB PW

MD ABO MDU

MA CC DM

SH LG CBA Madame et Monsieur les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Mairie d'Anières Route de la Côte d'Or 1 1247 Anières

Anières, le 17.08.2018

Festival AJAFEST18

Madame et Monsieur les Adjoints, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Par ce courrier, nous souhaitons vous adresser, au nom du comité d'organisation de l'AJAFEST18, de l'Association des Jeunes Anièrois et de l'association Ballad, nos chaleureux remerciements pour avoir accepté notre demande de soutien et d'avoir cru en nous et à notre projet!

Ce dernier s'est déroulé dans les meilleures conditions, et ceci aussi grâce à vous ! Nous n'avons eût ni débordements ni bagarres. Le publique a été des plus satisfait malgré quelques point à améliorer et un manque de fréquentation d'environ 150 à 200 personnes par soir, ce qui risque possiblement porter préjudice à nos comptes qui sont actuellement en train d'être finalisé. Il ne manque plus que quelques factures à régler et de vérifier les comptes pour pouvoir boucler l'exercice comptable de cette magnifique organisation. Nous vous ferons part du résultat comptable dès que nous aurons bouclé et validé les comptes.

En tant que coordinateur du comité d'organisation, je tiens en ma personne à vous remercier encore une fois d'avoir permis à mon comité et moi-même de réaliser ce projet fou qui nous tient tant à cœur, cette chance a été donnée à un groupe de 15 jeunes de la région de réaliser un rêve qui a vu le jour dans leurs esprits en 2012.

MERCI!

Cette expérience nous a beaucoup appris, nous a permis de voir de nouveaux horizons et d'acquérir une expérience unique tant sur le plan de la gestion du personnel, de la coordination (à noter que plus de 20 corps de métiers différents et plus de 120 bénévoles ont été mobilisé pour mener à bien ce festival), du travail administratif et de travaux manuels.

Mardi 21 août aura lieu notre débriefing. Nous déciderons à ce moment si nous essayerons de renouveler notre festival l'année prochaine ou dans deux ans. Pour l'heure nous sommes sûrs d'une chose, nous voulons réitérer cette magnifique expérience.

Si vous le désirez, nous vous mettrons à disposition les photos et vidéos qui sont actuellement en train d'être traitées par nos photographes afin que vous puissiez en constater le résultat si vous n'avez pas eût la chance de venir.

En vous réitérant, au nom du comité d'organisation du festival, de l'Association des Jeunes Anièrois, de l'Association Ballad, des jeunes de la région, des bénévoles et du public, nos chaleureux remerciements pour votre aide et votre soutien, et en vous présentant nos salutations les plus distinguées.





Un petit échantillon de photos

Amaury GRELLY Coordinateur

Responsable Administratif et Logistique Président de l'Association des Jeunes Anièrois